



# 13 - UTILISATION DES COUVERTURES OU VOLETS ROULANTS

## ► 13.1 Les couvertures flottantes

En général, dans le Sud-Est et le Sud-Ouest, où les piscines sont rarement chauffées, les couvertures transparentes à bulles sont les plus utilisées.

Dans les régions où le chauffage est plus utilisé, les couvertures isothermiques non transparentes ou les volets roulants sont plus recommandés.

Ces couvertures améliorent le confort de la baignade et allongent la saison de baignade mais certaines précautions doivent être prises :

- 1) Retirez la couverture durant les jours ensoleillés.
- 2) Ajustez le temps de filtration en fonction de la température atteinte sous la couverture et filtrez en permanence les journées où vous laissez la couverture en place.
- 3) N'hésitez pas à renforcer le traitement algicide surtout si la couverture est laissée plusieurs jours en permanence : Top 3 pour les piscines au chlore, Revablu pour les piscines Revacil.

## ► 13.2 Couvertures d'hivernage et volets roulants

Leur utilisation est recommandée après le traitement d'hivernage, mais attention au printemps à ne pas découvrir trop tard la piscine.

Attention donc aux temps de filtration et à la fréquence des traitements.

## ► 13.3 Volets roulants solaires

Pour le traitement de l'eau de piscine, le volet roulant idéal est celui qui est opaque à la lumière (face interne noire), cela empêche la pénétration de la lumière dans la piscine, donc freine le développement des algues.

Lorsqu'on utilise le volet roulant, il faut prendre exactement les mêmes précautions qu'avec les couvertures flottantes iso-thermiques (voir ci-dessus).

Faites attention au coffre du volet roulant : celui-ci ne doit pas devenir un nid d'algues, le coffre doit être traité comme une mini-piscine avec un refoulement et une aspiration.

**Attention** : Pour répondre à la loi sur la sécurité des piscines (cf chap. 20.6) ces installations doivent être conformes aux normes. Demandez une attestation à votre installateur.